

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☒

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☒

Partenariats pour l'innovation ☒

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☒

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'Université de Franche-Comté, fondée en 1423, est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, pluridisciplinaire, à taille humaine avec des ambitions internationales, qui possède cinq sites le long de l'arc jurassien. Elle compte près de 24 000 apprenants, dont 11% d'internationaux, répartis dans ses six facultés et ses cinq écoles et instituts. Ses pôles d'excellence sont l'énergie, la mobilité, les microtechniques et les

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

biotechniques. Grâce à la proximité géographique naturelle avec la Suisse, l'Allemagne ou l'Italie, l'Université entretient depuis longtemps des relations internationales avec les pays voisins. Elle est un des membres fondateurs de l'université fédérale de recherche au sein du site Bourgogne Franche-Comté (ComUE UBFC) qui a pour ambition de se positionner comme une université compétitive au niveau mondial par son rayonnement scientifique, économique et social, intellectuel et culturel. Son centre de linguistique appliquée, de renommée internationale, attire chaque année 4000 à 5000 stagiaires pour un renforcement en français langue étrangère. Cette forte filiation à la francophonie, en fait un acteur majeur de la diffusion du français dans le monde.

L'Université se veut ouverte sur le monde et fait de l'internationalisation une de ses priorités transversales, au service de son rayonnement en Europe et dans le monde. La coopération européenne est solidement établie et largement structurée par les initiatives de l'Espace européen de l'éducation, du processus de Bologne et des programmes européens, tels qu'Erasmus+. L'Université s'attache à développer des coopérations, qui visent en particulier la mobilité étudiante, professorale et professionnelle, les coopérations sur la formation et la recherche, les rencontres avec les partenaires à des fins d'apprentissage et d'échange de bonnes pratiques innovantes. En ce sens, la politique Erasmus est déployée autour des trois axes suivants :

1) DEVELOPPER ET RENFORCER L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS

L'Université est attachée à **favoriser et développer la mobilité étudiante pour les périodes d'études et les stages à l'étranger**. Les étudiants se voient ainsi offrir la possibilité de séjourner en Europe et dans le monde afin de développer leurs connaissances linguistiques et culturelles ainsi que leurs compétences professionnelles et leurs savoir-être. Ces dernières années, avec près de 400 accords en Europe, un large éventail de destinations a été développé en termes de couverture géographique. Aujourd'hui, les efforts sont concentrés sur la pérennisation des partenariats afin de renforcer les coopérations existantes et de les élargir à de nouvelles disciplines et/ou activités.

La stratégie de développement de la mobilité étudiante sera renforcée en accord avec la politique européenne et internationale de l'Université et ses programmes de formation et, en priorité, avec les établissements :

- qui proposent des cours en anglais, de plus en plus demandés par les étudiants, comme alternative à ceux du Royaume-Uni en raison de la crise du Brexit avec l'UE ;
- qui sont sensibles à la francophonie, un des fers de lance de l'Université, et désireux d'offrir à leurs étudiants la possibilité de poursuivre des études d'excellence en français ;
- dont la langue correspond à une des langues enseignées à l'Université pour favoriser l'immersion linguistique et culturelle des étudiants ;
- dont l'offre de formation est complémentaire à celle de l'Université pour favoriser les synergies amenant à la création de diplômes communs et à des échanges scientifiques et pédagogiques ;
- avec lesquels une coopération multiple peut être développée pour allier différentes disciplines et composantes et créer des ponts entre la formation et la recherche.

Les accords interinstitutionnels sont régulièrement évalués au regard de leur dynamisme afin d'apporter les ajustements et/ou les impulsions politiques adéquats. Une importance particulière est accordée à l'ancrage d'un partenariat au sein des composantes. Les nouvelles coopérations restent possibles au gré des opportunités, notamment lorsque l'Université est approchée par des établissements étrangers ou par ses enseignants.

L'Université est déterminée à **développer des formations internationales et à attirer les étudiants internationaux** en proposant des offres pédagogiques communes, telles que les doubles diplômes et les diplômes conjoints, afin d'offrir des formations d'excellences et de meilleures chances d'insertion professionnelle pour les étudiants. De fait, l'Université entend accroître sa participation aux appels à projets Erasmus+ qui soutiennent cette démarche (Masters Conjointes Erasmus Mundus, coopérations en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques, etc.). Une **politique des langues pour développer des contenus d'enseignement en anglais** est appelée à renforcer l'internationalisation des formations. Celle-ci constitue un véritable levier pour attirer les talents, y compris les étudiants internationaux, dissuadés par la barrière linguistique des formations en langue française. Ces derniers représentent un groupe-cible clé en termes d'effectifs étudiants inscrits dans une formation ; leur attrait représente un enjeu pour l'ouverture et/ou le maintien de certains cursus. Les formations en anglais offriront aussi une meilleure articulation entre le second et le troisième cycle, notamment dans le cadre des cursus internationaux.

L'Université entend poursuivre **la mobilité et les échanges pour les enseignants à des fins d'enseignement**, ce qui permet aux enseignants d'acquérir de nouvelles pratiques pédagogiques et d'enrichir leurs connaissances pour moderniser l'offre de formation. Pendant les interventions, les étudiants des établissements partenaires reçoivent un avant-goût de nos cours et sont ainsi plus susceptibles de poursuivre leurs études dans notre Université. L'accueil d'enseignants et d'intervenants invités enrichit les formations dispensées à l'Université grâce à une multiplicité de nouvelles compétences et connaissances et contribue à élever l'excellence des formations. Les étudiants franc-comtois découvrent ainsi des approches pédagogiques et des contenus d'enseignement différents et complémentaires, tout en développant leur appétence pour l'international.

La mobilité de formation pour le personnel enseignant et administratif demeure une préoccupation essentielle, car vertueuse à plusieurs égards, en contribuant à l'enrichissement des formations, la découverte de nouvelles méthodes de travail et l'ouverture et l'efficacité renforcées des agents, au bénéfice premier des étudiants. Une autre retombée positive, plus individuelle, est la contribution à la satisfaction au travail, qui se traduit par une plus grande motivation de l'agent grâce au plaisir ressenti dans la réalisation d'une mission gratifiante et le sentiment d'accomplissement et de progression individuelle.

2) ACCROITRE L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT DE L'UNIVERSITE DANS L'EUROPE ET LE MONDE

La circulation des idées et des esprits, l'émulation entre établissements d'enseignement supérieur et le rayonnement

international sont au cœur de la vocation historique de l'univers académique. La **visibilité et le positionnement de l'Université auprès des réseaux de formation et de recherche** sont ainsi essentiels. Ces dernières années, des adhésions ont été prises dans des réseaux élémentaires, tels que European University Association (EUA), Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Campus France et l'Université franco-allemande (UFA). D'autres réseaux européens restent à explorer dans le but de démultiplier les contacts et de générer des échanges et des coopérations fructueuses, pour monter des projets Erasmus+ au bénéfice de la formation.

La création des **Communautés d'Universités et Etablissements** (ComUE) répond en France aux enjeux de visibilité sur le marché mondial de la mobilité internationale, souvent régis par les classements internationaux, en coordonnant sur un territoire donné les offres de formation et les stratégies de recherche des établissements d'enseignement supérieur. En région Bourgogne Franche-Comté, la ComUE UBFC fédère les formations doctorales à l'échelle européenne et internationale. Elle a par ailleurs été lauréate du projet I-SITE, donnant naissance à un ensemble de masters internationaux, orientés recherche, et portés par les universités membres. Ces masters, enseignés en anglais, sont établis dans des domaines de pointe, reconnus comme étant des pôles de compétitivité de la région. Parallèlement, d'autres cursus internationaux intégrés master-doctorat ont vu le jour au sein d'une Ecole Universitaire de Recherche. L'appel à projet SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) devrait, à terme, permettre l'émergence d'un ensemble de « graduate schools » à la française.

La **qualité d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux**, un facteur d'attractivité essentiel, est une des priorités de l'Université, qui s'est durablement engagée dans cette démarche. Elle fait partie des universités récompensées dès le premier appel à projet en juillet 2019 par le label national « Bienvenue en France » (2 étoiles sur 3). Le label se mesure à la qualité et l'accessibilité de l'information et des dispositifs d'accueil, l'accessibilité et l'accompagnement des enseignements, au logement et à la qualité de la vie de campus et à la qualité de suivi post-diplômant.

3) DIFFUSER LA CULTURE DE L'INTERNATIONAL À TOUTES LES ECHELLES DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE

L'ouverture de l'Université sur le monde se traduit par une culture de l'international qui irrigue toutes les échelles de sa communauté universitaire afin de renforcer son caractère pluridisciplinaire et d'affirmer son identité propre, lui permettant de se différencier sur l'échiquier mondial. La valeur transversale de l'international appelle les composantes à s'en emparer librement et à en explorer les multiples facettes. Cela se traduit concrètement par l'accueil d'événements d'envergure internationale (Global University Summit), le bureau d'accueil des chercheurs étrangers (EURAXESS), l'accueil d'artistes ou d'athlètes internationaux dans les activités culturelles et sportives (FIL, EMIS) ou encore le soutien aux activités associatives à dimension internationale (ESN, BFC International), pour n'en nommer que quelques uns.

A l'échelle de l'Université, la direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF) met en œuvre la politique de coopération européenne et internationale. Elle conseille la gouvernance sur la stratégie de l'établissement, offre un service d'expertise et de développement aux composantes, assure une gestion centralisée des mobilités encadrées et propose une assistance au montage de projets européens et internationaux. Les composantes sont étroitement associées à la démarche par l'intermédiaire des directeurs, des enseignants-coordonnateurs d'échanges et des personnels relais, qui communiquent au plus près des étudiants. Au-delà, devrait être engagée une réflexion sur la modernisation et la légitimation des métiers de l'international, afin de doter l'Université des capacités à la hauteur de ses ambitions européennes et internationales. Il s'agit notamment de la prospection à l'étranger et de l'ingénierie en projets européens visant à lever des fonds au bénéfice de la formation et de l'innovation de l'Université, les enseignants étant souvent démunis face à la technicité des dossiers. En ce sens, la formation bénéficierait au même titre que la recherche d'une véritable assistance dans la préparation des demandes de subvention, puis dans la gestion administrative, contribuant ainsi à une meilleure articulation formation-recherche-innovation au sein de l'Université.

Dans un monde où les étudiants et les enseignants peuvent aller d'une université à l'autre, d'un pays à l'autre, la conquête des nouveaux lieux de rencontre et de diffusion du savoir, en ligne, est investie par l'Université. Outre le développement continu des infrastructures numériques et l'évolution des locaux d'enseignement (amphi 3.0, Campus Connecté), l'Université bénéficie avec SUP-FC, son centre de télé-enseignement, d'une longue expertise d'enseignement à distance, qui accompagne les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Le développement de l'usage du numérique et la création d'offres de formation innovantes bénéficient à tous les jeunes éloignés des centres universitaires, y compris aux étudiants internationaux. Les nouvelles formes de mobilité Erasmus+ plus souple, dites les « mobilités mixtes », alliant mobilité physique et virtuelle, pourront s'inscrire dans cette dynamique.

Enfin, il est aussi de la nature de l'Université d'être un acteur majeur de son territoire et, de part sa responsabilité sociale en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, elle se doit d'associer à sa réflexion sur la coopération européenne et internationale les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques au sein de son territoire, afin de répondre au mieux au besoin du territoire et du bassin d'emploi régional.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Avec sa participation à la nouvelle programmation Erasmus+, l'Université souhaite s'engager durablement dans toutes les actions offertes.

L'Université souhaite **intensifier les mobilités des étudiants**, principalement sous forme de période d'études ou de stage, soutenues par des activités promotionnelles, telles que la tenue de réunions d'information pour les étudiants et la participation aux journées portes ouvertes pour sensibiliser les futurs étudiants dès le lycée ; la formation des enseignants chargés de la coordination d'échanges ; la nomination d'un relai « relations internationales » dans chaque composante, etc.

L'introduction de formats de mobilité Erasmus+ plus souples avec les « mobilités mixtes » permettrait d'offrir une combinaison de mobilité physique de courte durée additionnée d'une composante virtuelle au cours de laquelle l'étudiant participe à un échange collaboratif en ligne. Cela représenterait un levier pour réduire certaines barrières à la mobilité des étudiants, augmenter le nombre de bénéficiaires et enrichir les parcours de formations avec de nouvelles pratiques d'enseignement à distance. Les modalités de mise en place et de reconnaissance de cette nouvelle forme de mobilité seront à étudier, notamment en lien avec le centre de télé-enseignement universitaire du SUP-FC et la commission formation et vie universitaire (CFVU). Une réunion avec les enseignants, coordinateurs d'échanges, sera envisagée pour identifier les besoins et développer des contenus d'enseignement appropriés. Une expérimentation du dispositif avec un établissement partenaire pourrait être réalisée avant un déploiement à grande échelle.

Les **mobilités et les échanges du personnel** pour une mission d'enseignement ou pour des activités de formation à l'étranger continueront d'être proposées. L'Université tient à ce que les personnels puissent renforcer leur capacité pour contribuer ainsi à l'internalisation et la modernisation de leurs composantes et leurs services : les personnels pourront ainsi renforcer leurs liens avec les établissements partenaires, élargir les actions de coopération, enrichir leurs pratiques pédagogiques et améliorer l'offre des services proposés aux étudiants (qualité d'accueil, accompagnement, etc.). Les mobilités contribueront par ailleurs à l'épanouissement professionnel des agents, accroîtront leur motivation et leur progression personnelle et professionnelle.

Les mobilités auprès de partenaires extra-européens ciblés, avec lesquels l'Université développe des coopérations d'importance stratégique, seront poursuivies. Si la priorité sera donnée aux mobilités étudiantes entrantes et sortantes, d'études et de stage, l'Université s'attachera également à proposer des mobilités d'enseignement et de formation à son personnel, afin de permettre à plus d'étudiants de bénéficier d'une ouverture internationale « at home », et d'optimiser toutes les possibilités offertes par un partenariat (ingénierie de projets/formation/enseignement, organisation, gouvernance, etc.) tout en assurant la diffusion des bonnes pratiques de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) au-delà de ses frontières. Ces projets de mobilités internationales de crédits seront co-construits avec les départements d'enseignement concernés au sein de l'établissement et avec les partenaires, sous la coordination et le portage de la DRIF.

L'Université souhaite davantage participer aux **projets de partenariats et de coopération** Erasmus+ afin de favoriser l'innovation des formations et des services de l'établissement. Cela concourra au développement de programmes d'études communs, à l'usage des TIC, à la coopération avec les institutions et les acteurs socio-économiques du territoire, contribuant ainsi au développement local dans une approche internationale. Si l'Université pourra s'appuyer sur une expérience modeste dans la conduite de projets européens réussis (Erasmus pour le sport avec « EMIS » et la vie étudiante avec « SocialErasmus »), la volonté d'accroître sa participation aux projets européens ira de pair avec la politique de levée de fonds de l'établissement et la professionnalisation de l'aide au montage de projets de la DRIF. Les thématiques prioritaires de l'Union européenne et de la France seront promues au sein de l'établissement pour susciter des projets en la matière.

L'Université tient à favoriser l'accueil de talents internationaux et encourage le recours aux professeurs invités pour enrichir ses formations. Avec la création de diplômes conjoints en Europe (Trento, Wuppertal, Pavie, Master Conjoint Erasmus Mundus en traitement automatique des langues) et de doubles-diplômes hors Europe (Etats-Unis, Taiwan, Colombie, Kenya, Mexique, etc.), l'Université souhaite multiplier ces initiatives qui permettent d'étoffer son catalogue de formation et son rayonnement avec des cursus internationaux d'excellence. L'Université porte également six masters internationaux (chiffre : rentrée 2019), dispensés en anglais, réalisés dans le cadre du programme national investissements d'avenir (PIA) et portés par la ComUE de Bourgogne-Franche-Comté.

L'Université s'efforcera de poursuivre son étude sur la création d'une alliance d'« université européenne » en lien notamment avec ses partenaires privilégiés dont les flux de mobilité sont dynamiques et pour lesquels des programmes de formations communs existent.

Dans sa mise en œuvre, la direction des relations Internationales et de la francophonie (DRIF) impulse le programme Erasmus+ au sein de l'Université et en coordonne le cadre général de mise en œuvre, conformément aux principes de la Charte Erasmus. Les différentes actions sont communiquées auprès de l'ensemble de la communauté universitaire, un réseau de relais pédagogiques et administratifs vient en appui de la DRIF au sein de chaque composante. Les individus sont accompagnés tout au long de leur projet de mobilité, de la définition du projet jusqu'après la mobilité, et quand la DRIF n'est pas elle-même porteuse, elle apporte une aide au montage aux porteurs de projets au sein de l'établissement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel,

la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'Université estime que sa participation au programme Erasmus+ aura de multiples retombées positives pour l'ensemble de la communauté universitaire et contribuera fortement à son internationalisation sur le long terme.

Sur le plan de **la mobilité des étudiants**, l'Université prévoit une augmentation de la mobilité d'études et de stages et compte sur une sensibilité pour l'international élargie de ses étudiants à l'issue de leur formation. Étant donné que près d'un tiers des étudiants de l'Université sont des boursiers de l'enseignement supérieur, l'allocation de fonds supplémentaires est susceptible de permettre la mobilité d'étudiants qui n'en auraient pas les moyens. L'accès à la mobilité des étudiants handicapés étant plus démocratisé, une augmentation est également attendue. Cette évolution sera appréciée sur la base du nombre d'étudiants supplémentaires bénéficiaires par année universitaire. Les étudiants acquerront des compétences linguistiques et interculturelles qui seront mesurées sur la base des résultats des tests de langues avant et après la mobilité. Une meilleure ouverture d'esprit, le gain en maturité et en confiance suite à une mobilité se reflètent dans le témoignage des étudiants et la perception des enseignants. Le bénéfice en termes d'employabilité est incontestable. L'expérience de mobilité confère aux étudiants un caractère différenciant et permet d'affirmer les atouts lors d'un recrutement, ce qui améliore leurs chances de réussite. Les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante de l'Université sur l'insertion des étudiants pourront éclairer cet impact. Enfin, pendant et après la mobilité, une hausse de la motivation des étudiants à l'engagement civique et à la citoyenneté active est également attendue, ce qui pourra notamment se refléter dans le nombre d'étudiants s'inscrivant dans une unité d'enseignement libre (UEL).

En ce qui concerne **la mobilité du personnel enseignant et administratif**, l'Université s'attachera à promouvoir ce dispositif, en portant notamment attention au nombre de nouveaux bénéficiaires par année. Les participants renforceront leurs compétences professionnelles, amélioreront leur satisfaction au travail et élargiront leur réseau professionnel. Les indicateurs permettant de l'apprécier sont les mesures prises pour valoriser le retour d'expérience sous la forme d'un rapport ou d'un témoignage lors d'une réunion de restitution. De même, un renforcement de la coopération avec l'établissement d'accueil sera attendu, qu'il s'agisse d'une gestion plus fluide des mobilités étudiantes, d'une augmentation des flux de ces mobilités, d'un élargissement à de nouvelles disciplines et/ou activités de coopération. Les rapports de fin de mobilité permettront d'apprécier les éléments qualitatifs de ce renforcement.

Plus largement, les mobilités d'étudiants et de personnels contribueront à accroître l'attractivité et la visibilité de l'Université de Franche-Comté à l'international : les étudiants sortants en sont des ambassadeurs, les étudiants entrants témoigneront de leur expérience à leur retour dans leur établissement d'origine.

Le programme Erasmus+ devrait contribuer à accélérer **l'internationalisation des formations** et à élever leur niveau d'excellence, qualifiable par l'amélioration des maquettes de formations et les démarches entreprises pour la création de nouveaux diplômes innovants. L'Université escompte le développement de contenus d'enseignement en langue étrangère, en priorité en anglais, et de pratiques pédagogiques innovantes, dont les pratiques d'enseignement à distance. Les efforts consentis dans ces domaines pourront notamment être appréciés en matière de formation du personnel, de l'augmentation du nombre de cours ou de stages pouvant être proposés et/ou encadrés en langue étrangère, ou encore la mise en place de nouvelles formations ou de nouveaux éléments de formation internationalisé(s). Cette internationalisation devant favoriser l'attractivité et le rayonnement de l'établissement dans le recrutement d'excellence, l'évolution du nombre de candidats à des formations internationalisées pourra également servir d'indicateur.

En matière de **projets de coopération**, l'Université renforcera sa participation à la fois en tant que porteur de projet (nombre d'enseignants souhaitant soumettre un projet) et en tant que partenaire (nombre de sollicitations pour devenir partenaire d'un projet). Il est aussi prévu d'améliorer la communication interne sur les possibilités de participation à des projets de partenariat stratégique et de coopération. À titre d'indicateur, le nombre de personnels participants aux réunions d'information, organisées par la DRIF, sera évalué dans ce cas. Enfin, une plus forte synergie entre l'Université et les institutions locales, nationales ou encore internationales est attendue et se traduit concrètement par une réflexion systématique sur l'association des acteurs locaux dans les projets Erasmus+, lorsque cela est pertinent.

La participation de l'Université à Erasmus+ aura également un impact sur sa **modernisation institutionnelle, sa visibilité, son rayonnement et la diffusion des bonnes pratiques** aux niveaux local, national et international. Le nombre de nouveaux accords et le renouvellement des accords existants ainsi que les coopérations et résultats qui en découleront, pourront témoigner de son dynamisme partenarial ainsi que son ancrage local et national comme un acteur de l'internationalisation de l'ESRI français de premier plan. Les partenariats stratégiques avec les établissements en Europe et dans le monde se verront renforcés, comme le refléteront la dynamique des accords et les flux de mobilités. Les engagements envers la Charte permettront de garantir la qualité d'accueil et d'accompagnement des étudiants en mobilité. Des indicateurs du label national « Bienvenue en France » viennent renforcer cette démarche et permettront d'aller encore plus loin, garantissant le bien-être universitaire de l'étudiant au cœur des préoccupations de l'Université. A cela s'associe une démarche qualité des formations poussée et reconnue internationalement, permettant d'assurer au public universitaire de l'établissement, tant entrant que sortant, une professionnalisation de qualité. Ces éléments pourront être mesurés qualitativement par divers compte-rendus et enquêtes réalisés par l'Université ainsi que par les acteurs institutionnels de l'ESRI. En particulier, l'Université s'attachera à la modernisation de sa communication, perceptible grâce à l'amélioration de l'accessibilité du site web en anglais ou encore la lisibilité du catalogue de formation pour les étudiants non francophones.

Toutes ces actions, réfléchies et coordonnées par les services compétents de l'établissement, contribueront à son attractivité et à son rayonnement, ce qui pourra être mesuré par le nombre de candidatures déposées pour intégrer l'établissement. Enfin, et en particulier l'Université s'attachera à ce que toutes ses actions en matière d'internationalisation, réalisées dans le respect de la présente Charte, contribuent à la diffusion des valeurs et bonnes pratiques de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES), en son sein mais également auprès de tous ses partenaires et interlocuteurs.